

LETTRE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ N°8

Juin 2018

L'été approche et avec le beau temps, nos activités se diversifient : escalade en falaise, canyoning, alpinisme, randonnée de montagne...

Pour en profiter pleinement, prenons le temps d'une bonne préparation : révisons et faisons réviser toutes les techniques de sécurité particulières à la pratique en site naturel. Même les plus aguerris et les plus expérimentés d'entre nous doivent faire preuve de la plus grande vigilance lors des premières sorties : retrouver les routines du relais, de la descente en rappel..., leurs procédures de contrôle demandent la plus grande concentration.

Par ailleurs, tirons parti des conseils prodigués par les services de secours en montagne.

Et pour améliorer la prévention en escalade, participons à ECORE, l'étude sur nos comportements et la perception du risque. Vous êtes plus de 3000 à avoir participé, si ce n'est déjà fait, c'est encore possible.

Excellent été à tous, toutes,

Pierre You
Président

ACTUALITÉS

ECORE : une grande enquête menée par la FFME en collaboration avec AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ.

ECORE nous apportera un éclairage sur notre perception des risques au regard de nos comportements de grimpeurs.

A la clé, de nouvelles pistes de prévention.

Participez à l'enquête, faites la connaître autour de vous, incitez à participer.

L'enquête est totalement anonyme.

Les résultats seront communiqués sur www.ffme.fr en 2019.



Pour rejoindre ECORE, cliquez sur le lien qui vous concerne :

- [Vous êtes né entre le 1^{er} et le 15 du mois](#)
- [Vous êtes né entre le 16 et le 31 du mois.](#)

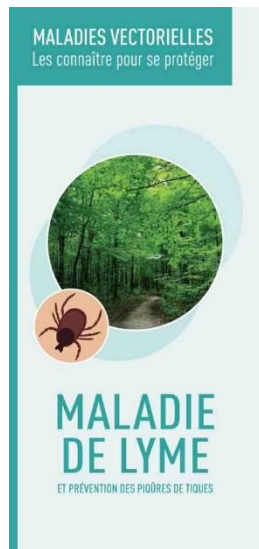
8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

TIQUES et maladie de LYME : avec le printemps, la chaleur et l'humidité, les tiques sont de sortie dans de nombreuses régions de France. L'Agence nationale de santé publique nous informe à l'aide de 2 dépliants :



Une information relative aux risques de piqûres de tique et aux gestes de prévention adéquats



Des conseils de prudence destinés aux enfants

Commission secours FFME

Pilotée par Jean-Louis Aranjó et Pierre Belleudy, cette commission, réunie début mai, permet de dialoguer avec l'ensemble des acteurs des services de secours en montagne du territoire.

Quelques conseils suggérés à relayer vers les licenciés pratiquants en sites naturels :

- **Préparez bien vos courses en montagne** tout particulièrement au regard de la météo annoncée : les secours interviennent régulièrement sur des pratiquants pensant réaliser leur course en 12H, mettant 2 fois plus de temps et se retrouvant en difficultés...
- Les secours manquent souvent **d'informations pour localiser les personnes** : lors de l'appel aux secours, veillez à donner des informations claires, non soumises à interprétation.
- **Pensez à être localisable**, pastille RECCO, DVA (l'été, dans certains terrains, nous ne sommes pas à l'abri des avalanches) mais aussi lampes frontales (de nuit avec les appareils à vision nocturne des secouristes, une frontale se repère à 3 kilomètres). Si vous disposez d'une radio, pensez à faire un test pour bien connaître son utilisation.
- **L'hélico n'est pas un taxi** : dans le doute faites demi-tour, ne persistez pas ! Lors d'un accident, à l'arrivée de l'hélico, penser à rattrouper les sacs à son approche (pas d'éléments qui volent) et faites les signes réglementaires pour être localisés.
- Vous serez nombreux à courir en montagne cet été et les services de secours sont unanimes : **restez sur les sentiers**.
- Lors de la pratique de la via-ferrata, par temps frais, la longe n'est pas dans la doudoune ou le coupe-vent mais elle est placée à l'extérieur, par-dessus.

SIGNAUX DE DETRESSE



8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

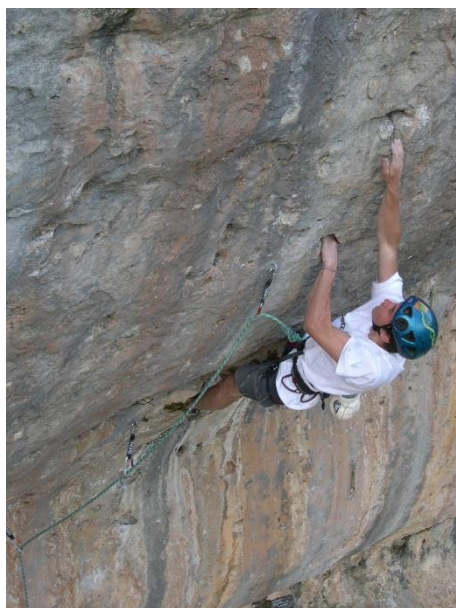
www.ffme.fr

INFORMATION ACCIDENTOLOGIE

« C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS »

Canyonisme : Plusieurs accidents, dont l'un dramatique, ont incité la commission inter-fédérale canyon à une information sécurité.

[Retrouver l'information](#)



Escalade en falaise : Erreur de communication entre le grimpeur et son assureur. Initialement, le grimpeur devait faire un relai, son second devait le retrouver au sommet et les deux redescendaient en rappel. Finalement, le grimpeur réalise une manœuvre de haut de voie pour redescendre en moulinette et se « dévache » sans vérifier que son assureur était prêt à le descendre. Conséquence : chute au sol du sommet de la falaise avec fracture ouverte. Réviser la manœuvre de haut de voie, c'est aussi enlever sa longe quand on est certain que l'assureur a mis la corde en tension, prêt à la descente.

Escalade sur SAE : Chute du 2^{ème} point d'assurage sur une rambarde d'escalier en métal qui se trouve à côté de la voie. Un matelas protège de ce type de chute, mais le grimpeur est tombé à un endroit non couvert. Fort heureusement, plus de peur que de mal. Responsables de club soyez vigilants : la protection par un matelas peut s'avérer insuffisante, travaillez avec les ouvriers pour que dans ces conditions, une chute interdise la réception sur la rambarde.

LE POINT JURIDIQUE

Une sortie d'un club en cascade de glace où la responsabilité d'un guide encadrant la sortie est mise en cause. Cette jurisprudence permet d'insister sur l'un des conseils des services de secours soyez toujours localisable.

[Lire le compte-rendu de jugement](#)

UN CLUB, UNE TECHNIQUE, UNE ASTUCE

Prévention/Sécurité à Escalade club Bulgnéville dans les Vosges

Sous l'impulsion de son président Hervé BASTIEN et de son équipe, le club de Bulgnéville innove et produit des outils pour une bonne gestion de la sécurité au club.



Au fil de la saison :

- Un suivi de l'accidentologie et des incidents « sécurité » au club
- Des visuels parlants où « Défaut » et « Bonne pratique » se côtoient :

Fiche sécurité 2 : du 14/02/2018

Défaut d'assurage

Risque : Le grimpeur chute, l'assureur ne parvient pas à stopper la corde à cause de sa mauvaise prise de main..
Retour au sol potentielle du grimpeur



Main non fermée sur la corde en dessous du panier

Référence à la règle : Chapitre 13 du règlement intérieur

Sanction : Exclusion temporaire voir définitive

Fiche sécurité 1 : du 13/02/2018

Bonne Pratique d'assurage

Risque : Nul



Mains sur la corde en dessous du panier

Pieds décalés, appuis stables

Référence à la règle : Chapitre 13 du règlement intérieur



- L'implication des jeunes grimpeurs dans la gestion de la sécurité avec un statut du « coach sécurité » : le rôle du coach sécurité, vérifier la cordée (nœud d'encordement, mise en place du frein, avant d'appeler l'initiateur ou moniteur de la séance.



8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

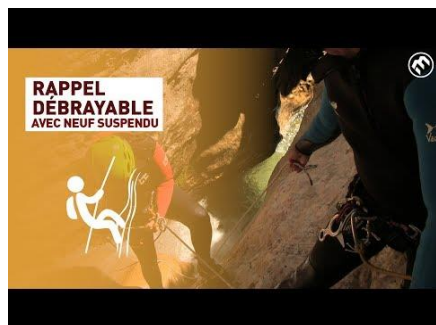
T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

LES OUTILS – LA BOUTIQUE

Mémento escalade nouvelle édition : entièrement revu, comportant les nouvelles règles, des nouvelles fiches techniques.



Canyonisme : pour bien préparer vos sorties, visionnez, revisionnez les fiches techniques.

Affiche et affichettes sécurité : rééditée, gratuites, disponibles à la boutique

ARCHIVES

- [Lettre prévention sécurité N°1 – Juillet 2015](#)
- [Lettre prévention sécurité N°2 – Novembre 2015](#)
- [Lettre prévention sécurité N°3 – Mai 2016](#)
- [Lettre prévention sécurité N°4 – Septembre 2016](#)
- [Lettre prévention sécurité N°5 – Décembre 2016](#)
- [Lettre prévention sécurité N°6 – Mai 2017](#)
- [Lettre prévention sécurité N°7 – Décembre 2017](#)



Pour information, la lettre prévention sécurité est envoyée aux courriels suivants :

- Administrateurs clubs, comités, ligues, établissements affiliés ;
- Dirigeants et Présidents club, comités, ligues, établissements affiliés ;
- Brevetés animateurs, initiateurs, moniteurs ;
- Instructeurs ;
- Responsable régional de formation, organisateurs de formation régionale ;
- Correspondants préventions sécurité ;
- Diplômés d'Etat escalade formés et/ou recyclés à la FFME ;
- Professionnels licenciés déclarés dans l'intranet ;
- Centres de formation en convention avec la FFME et tous les CREPS organisant la formation DE escalade et DE escalade en milieu naturel ;
- Conseil d'administration FFME ;
- Direction technique nationale.

Faites circuler cette lettre.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr